



Décembre 2014

Bulletin N° 13

SOMMAIRE :

Editorial.....	1
La vie associative.....	2
Travaux	4
Qualité de vie.....	5
Vie quotidienne.....	7
Se distraire.....	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

mairie.armancourt@wanadoo.fr



Secrétariat de mairie
à compter du 1er janvier 2015

Mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30



Chères Armancourtoises, chers Armancourtois,

Tout d'abord je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2015.

Je sais que les douze derniers mois ont été épuisants dans de nombreux domaines qu'ils soient professionnels, financiers ou personnels. Notre village, par ses bénévoles, ses associations, ses élus, œuvrent pour améliorer votre quotidien. La convivialité est le premier levier pour égayer nos journées et pour avancer sereinement.

Les membres du CCAS ont invité nos anciens au goûter de Noël. Cet après-midi, rythmé par les scènes de la Compagnie les Treilles de chansons anciennes, ont permis de donner lieux à des échanges agréables de natures intergénérationnels.

L'environnement d'Armancourt change progressivement. Le travail des élus municipaux et des agents techniques ont permis d'obtenir le troisième prix des villages fleuris de l'Oise. Nous avons également été récompensés par le premier prix du fleurissement durable. Cette dernière distinction met en avant nos efforts pour préserver notre environnement si fragile et précieux.

La nouvelle équipe municipale a rapidement pris ses fonctions et traité le dossier complexe concernant la rénovation de la rue des Vignes Blanches. Nous venons de valider l'Appel d'Offre pour les travaux de cette rue. Jumelé avec des finances saines et stables, nous lancerons en 2015 deux tranches de travaux. Un trottoir sera goudronné pour faciliter la circulation à pied. La route sera élargie à un endroit pour favoriser le croisement des bus et des voitures. Nous collecterons les eaux pluviales, rénoverons les trottoirs et la chaussée. Nous avons également clarifié les limites du domaine public et privé en concertation avec les habitants concernés.

Les décorations de fin d'année ont mis en avant Armancourt. Les Poupées Russes marquent nos visiteurs. Ce nouvel exemple montre notre agilité à nous distinguer par la réalisation d'actions, d'objets originaux générateurs d'échanges entre les habitants. Les enfants, dans le cadre des TAP à l'école, ont aussi contribué aux décorations à partir de récupération de bouchons en plastique.

Lors du 11 novembre, j'ai apprécié la présence des enfants et de leurs parents en grand nombre au monument aux Morts. Les élèves ont rendu hommage aux soldats morts pour la France et avaient appris, pour l'occasion, la Marseillaise avec leurs institutrices.

A nous de regarder devant afin de montrer notre volonté, notre audace, de nous adapter, de rompre la solitude, de travailler en équipe et faire que notre village soit souvent cité autour de nous. L'esprit Village est notre quotidien et notre avenir. Ensemble nous pourrions aborder cette nouvelle année en confiance. Les élus sont à vos côtés et à votre service.



Bien à vous et fidèlement

Eric BERTRAND
Maire d'Armancourt

Monsieur Le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux souhaitent à toutes et à tous de **bonnes fêtes de fin d'année** et seront heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux 2015

Lundi 12 janvier 2015 à 19h00 à la salle polyvalente

Le comité des fêtes

Fête communale du 14 septembre

Repas champêtre autour d'une paëlla fort appréciée par tous les administrés fidèles à ce rendez-vous annuel. Promenades en poneys, structures gonflables pour les enfants qui s'en donnent à cœur joie durant tout l'après-midi et les jeux picards avec le concours des meilleurs joueurs récompensés par un bon d'achat valable dans le magasin « Cultura ».



Soirée Beaujolais du 21 novembre

Toujours une bonne participation et un bon moment de convivialité autour du buffet campagnard pour la soirée Beaujolais.



Tous les membres du

Comité des Fêtes vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'Année 2015.

Rendez-vous
le samedi 31 janvier 2015
pour la soirée
Galettes des Rois

La compagnie des Treilles



Après avoir rempli la salle polyvalente lors de leur représentation de mai 2014, accueillant plus de 150 personnes, la Compagnie des Treilles s'est remise au travail dès la fin Juillet.

La troupe inchangée se prépare déjà fort pour la présentation du nouveau spectacle qui aura lieu le **samedi 16 mai 2015**.

Nous comptons sur vous ce jour là, les comédiens animeront également comme l'an passé le goûter des Aînés le dimanche 21 décembre 2014.

Toute la Compagnie vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2015.

Le Président
Daniel JEANNIOT

L'association des chasseurs d'Armancourt

L'Association des Chasseurs d'Armancourt remercie les propriétaires de chien qui tiennent leur compagnon en laisse lors des promenades.

Cependant, elle constate régulièrement des chiens promenés sans laisse qui peuvent être considérés en divagation selon la loi rappelée ci-dessous :

- Un chien est en divagation lorsque, hors action de chasse, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître. L'article L. 211-23 du code rural le précise : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. »

- D'autre part, l'article R. 428-6 du code de l'environnement précise que si le chien, éloigné ou pas de son maître, quête du gibier, le propriétaire du chien est passible d'infractions à la police de la chasse de 4ème classe pour divagation de chien susceptible d'entraîner la destruction d'oiseau ou de gibier.

- Et enfin, l'article L. 331-7 du code forestier, pour la protection de tous bois et forêts précise que l'amende applicable pour la divagation des chiens dans les semis ou plantations de moins de dix ans s'élève à 3 750 €.

La divagation est donc punie par la loi car cela dérange le petit gibier, notamment les perdrix et faisans qui repeuplent progressivement notre territoire. Nous rappelons aussi que de temps à autre, nous organisons des furetages en plaine, pour réguler la population de lapins et réduire les dégâts sur les semis, et des battues au chevreuil et aux renards dans le Bois Godon, le dimanche matin. Dans ce cas, les chemins d'accès sont balisés avec des pancartes indiquant « Chasse en cours » pour prévenir les promeneurs du danger. Le passage n'est pas interdit mais fortement déconseillé.

L'Association des Chasseurs d'Armancourt souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015 »

L'amicale des anciens combattants

L'Amicale des Anciens Combattants de Jaux et d'Armancourt s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 3 octobre dernier à la suite du décès de son président Sylvain GAVET, mon époux. Je me suis retrouvée sur la proposition du vice-président Gabriel FRANÇOIS et à ma grande surprise, à la tête de cette association. C'est un bien grand honneur qui m'est fait, et si j'ai accepté cette fonction c'est pour tenter de trouver quelques idées qui permettent de pérenniser le devoir de mémoire. Que les passionnés d'histoire (même locale) puissent rejoindre l'Amicale serait une de mes suggestions. Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter téléphoniquement.

Ces prochaines années seront encore riches en commémorations diverses notamment en ce qui concerne la première guerre mondiale et aussi le 70^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945. Le 8 mai 2015 aura lieu le repas des anciens combattants à la salle municipale de Jaux, banquet auquel je vous espère nombreux.

Le 5 décembre 2014 a été commémorée la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. C'était donc la dernière manifestation de l'année pour l'Amicale. Cette fin d'année étant là, je souhaite à tous, au nom de l'Amicale que je représente, de très bonnes fêtes.



Sylvain GAVET
décédé le 26 juin 2014



Françoise GAVET 03 44 83 41 77
francoise.gavet@orange.fr

Les Bleuets

Après notre AG qui s'est déroulée le 14 décembre, nous avons décidé de continuer les balades à vélo du samedi après midi pour accueillir de nouveaux membres.

Nous avons été très satisfaits du résultat 2014 (6 nouveaux membres nous ont rejoint) . Les Armancourtois intéressés peuvent se joindre à nous les samedis à 14h30 toutes les deux semaines

Contact
au 03 44 83 41 76
ou 03 44 83 41 66

Bonnes fêtes à tous
Didier Corbeau



L'association sportive d'Armancourt

Yoga-Zumba

Reprise des cours depuis mi- septembre avec 16 participants dans chaque activité. Nous vous rappelons, qu'il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année (tarif calculé au prorata sur la cotisation annuelle. Un cours d'essai possible et gratuit). Pour tous renseignements :

associationsportivearmancourt@hotmail.fr
ou 03 44 83 74 68.

Randonnée d'automne

Le temps mitigé a quand même permis à 40 personnes de marcher autour de notre village. Cette randonnée s'est prolongée autour d'un apéritif et d'un buffet froid à la salle des fêtes sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. RDV l'an prochain pour notre prochaine rando d'automne.

Le bureau de l'ASA se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Elsy Coeuru



L'amicale de l'école



En présence de l'institutrice de la classe de maternelle, les enfants ont chanté les chants appris à l'école et à la garderie. Le Père Noël a distribué les sachets de bonbons. Il a vérifié la liste des cadeaux qu'il a reçu au Pôle Nord de la part des enfants. L'après midi s'est terminée par le goûter organisé par l'Amicale de l'Ecole d'Armancourt.



Travaux et aménagements communaux

Sécurité



Les Sections SEGPA de Margny les Compiègne encadrées par Monsieur RENIER ont terminé la première tranche de l'allée reliant la rue de l'école à l'arrêt de bus.

Ce qui nous permet de sécuriser les déplacements des piétons en retrait de la route. L'ancien trottoir sera remplacé par un espace vert. Les travaux de la deuxième tranche reprendront en début d'année.



Les vitraux

Grâce aux dons via la souscription de la Fondation du Patrimoine, par les subventions du Conseil Général et de l'Agglomération de la Région de Compiègne, nous avons passé la commande des vitraux auprès des Ateliers Duchemin à Paris.

L'inauguration des chefs d'œuvres aura lieu au mois de septembre 2015. Il est encore possible d'effectuer un don cette année pour la mise en valeur de notre Patrimoine et de déduire de vos impôts sur le revenu 66% de la somme versée. Merci pour votre précieuse aide.



La rue des Vignes Blanches



Le conseil Municipal vient d'attribuer les travaux d'assainissement des eaux pluviales et de la réfection de la voirie pour un coût 606 000 Euros HT (- 30% de nos estimations). Ces travaux sont prévus en trois tranches. Compte tenu du prix favorable de cet appel d'offre, nous réaliserons les deux premières tranches en 2015. Nous attendons l'attribution des subventions que nous venons de solliciter pour donner le premier coup de pioche. Les travaux commenceront par le haut de la rue.

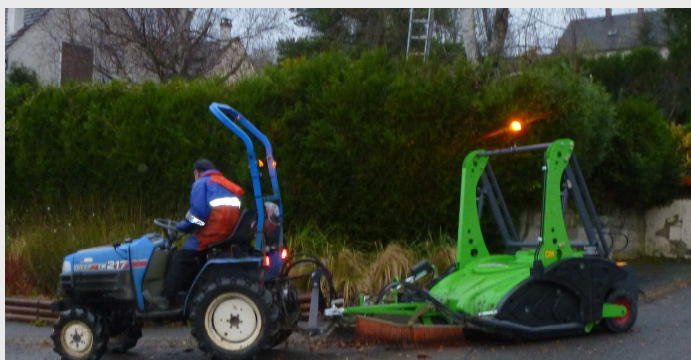


Nos équipements

Nous avons fait l'acquisition d'une balayeuse qui ramasse les déchets. Grâce à un balai en fer, nous pouvons nettoyer les zones difficiles et désherber la voirie sans utiliser des produits chimiques. Cette dernière action favorise la préservation de nos ressources en eau et notre écosystème. Cet investissement financé à 62% par l'Agence de l'eau, le Conseil Régional et l'Agglomération de la Région de Compiègne nous permet d'être indépendant, d'entretenir régulièrement nos voiries, d'être réactif en cas d'incident et de maintenir un village propre.



Le tracteur après rénovation



La balayeuse en activité

Les produits phytosanitaires

Le jardinage — Entre plaisirs et dangers

Près de 45% des français disposent d'un jardin ornemental, fruitier ou potager pour le plaisir du contact renoué avec la nature ou pour vivre des moments privilégiés en famille et entre amis. Le jardin constitue en effet une source de satisfactions multiples.

Lieu de détente en plein air par excellence, c'est une zone de loisirs qui permet de découvrir les richesses de la nature au fil des saisons. Il procure la joie de cultiver sa production personnelle de fruits et de légumes et offre un espace de vie familiale agréable. Très souvent objet de fierté pour le jardinier amateur, il correspond à un univers de sérénité et de bien-être, à un espace garantissant une alimentation saine.

Plus d'un million d'hectares de terre font ainsi chaque année en France l'objet de toutes les attentions .



Pourtant, beaucoup de jardiniers amateurs ont trop souvent recours à des produits qui peuvent être dangereux pour les jardins. Ceux utilisés pour lutter contre les pucerons ou pour combattre les maladies ne sont pas des produits anodins, ce sont des pesticides.

En 2009, environ 5000 tonnes de pesticides ont été répandues dans les jardins ou les potagers. Les désherbants, utilisés sur des cours gravillonnées ou des pentes de garage par exemple, se retrouvent dans les eaux de surface ou souterraines et entraînent, du fait d'une faible infiltration, une pollution des eaux liée au ruissellement.

Sans le savoir, beaucoup de jardiniers amateurs sont donc responsables d'une part importante de la pollution des sols et des eaux.

Les pesticides, des produits potentiellement dangereux

Au-delà de constituer une atteinte à l'environnement, traiter régulièrement et sans précaution son jardin avec des pesticides c'est risquer de mettre en contact les enfants ou les animaux domestiques avec des produits potentiellement dangereux pour leur santé.

En effet, l'utilisation des pesticides peut occasionner des risques en cas de non respect des doses prescrites

L'usage d'un pesticide à une dose supérieure à celle homologuée est interdit par la réglementation. Ce n'est d'ailleurs pas plus efficace d'usages inadaptés

L'utilisation inadaptée d'un produit (à une période végétative non préconisée ou par temps très chaud par exemple) est non seulement moins satisfaisante mais occasionnera aussi des effets indésirables sur les végétaux à protéger (brûlures des feuilles, etc.) d'usages inefficaces. Un pulvérisateur mal réglé entraîne le ruissellement du produit sur les feuilles et conduit donc à une perte d'efficacité.

Quels sont les risques ?

- Sur l'alimentation:

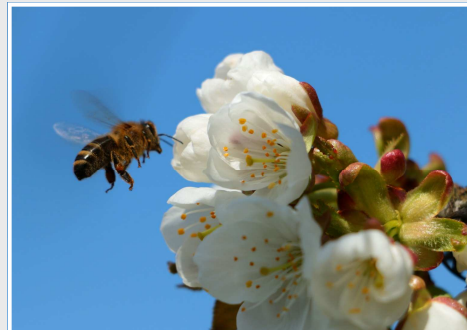
Les pesticides utilisés pour traiter un potager se retrouvent bien souvent dans les assiettes. Ce sont ainsi des dizaines de résidus de pesticides différents que chacun peut ingérer régulièrement. Les conséquences de cette accumulation à long terme sur notre santé sont encore mal connues. Le meilleur réflexe est de privilégier les fruits et légumes non traités, même s'ils peuvent parfois vous paraître moins beaux.

- Sur la santé:

Lors de l'application, 95% des risques liés aux pesticides relèvent du contact du produit avec la peau et peuvent voir différentes conséquences sur la santé allergies, brûlures, irritations par contact de la peau ou des yeux, maux de tête, vomissements, diarrhée, tremblements, sensations de faiblesse.

Comment être un jardinier responsable ?

Accueillir mousses et pâquerettes, accepter d'avoir des herbes sauvages dans son jardin, consommer des fruits et légumes qui montrent quelques défauts, contempler les insectes qui se posent sur vos fleurs, surprendre ceux peu nombreux et ô combien essentiels qui pollinisent, redonner au «jardin plaisir» ce supplément de vie, retrouver l'émerveillement de l'enfance, c'est à la fois simple et naturel.



Soirée des bénévoles

En cette soirée du 16 septembre, Eric Bertrand, entouré de son équipe a mis à l'honneur les bénévoles qui tout au long de l'année œuvrent dans les domaines sportifs, culturels, de la jeunesse ou travaux manuels pour le plus grand plaisir des Armancourtois.

Cette soirée s'est terminée autour d'un buffet où chacun des participants avait déjà en tête les projets pour les futurs divertissements de l'année 2015.



15 mars 2015

Venez nombreux nous rejoindre pour défiler ou applaudir nos enfants.

Le carnaval est programmé sur le thème des personnages de Disney.

Téléthon



Comme l'an passé le téléthon a traversé notre village. Cette année un circuit pédestre (de 70 kms) et cycliste (de 100 kms) partant de Compiègne Stade Paul Petitpoisson était organisé par l' ARC.

Le circuit passait dans toutes les communes de l'agglomération. L'accueil au sein de la commune d' Armancourt a été unanimement apprécié par les participants.



Association Créations Récréations

18 rue de l'Archerie
60680 - Jonquières
tél : 06.82.34.69.29

Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h et les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 20h à 22h.

Aline Guibert
Présidente de l'association



Goûter des aînés



En ce dimanche 21 décembre, les membres du CCAS ont eu la plus grande joie d'accueillir nos aînés. Les invités ont apprécié la vidéo du dernier spectacle de la Compagnie des Treilles avant que les comédiens et comédiennes de la troupe viennent jouer en direct, la dernière scène.

C'est autour d'un goûter que nous avons tous apprécié ce moment avant que nos aînés repartent avec un panier gourmand.

Les membres du CCAS vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.



Etat civil de l'année 2014



Naissances

18 juin	BRISSOT Marylou
6 août	LAME Lélia Arlette Monique
9 août	DEHULLU Victor
10 août	MEJRI Alexandre Yahya
2 septembre	BOUVRAIS VELASCO Matthew Bernard Salvador
6 novembre	COLLIER Hugo

A quoi sert le recensement général de la population ?

L'objectif est de comptabiliser les logements et la population vivant en France et de connaître leurs caractéristiques. Toutes ces informations anonymes sont ensuite mises à la disposition des pouvoirs publics afin de les aider à prendre des décisions adaptées aux besoins de la population, notamment en matière de logements ou d'équipements publics.

Comment se déroule un recensement ?

Un agent recenseur viendra à votre domicile pour vous déposer un bulletin individuel et le questionnaire concernant votre logement.

Comment reconnaître l'agent recenseur ?

L'agent recenseur possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le maire. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte lors du passage de l'agent recenseur. Elle peut aussi vérifier son identité en téléphonant à la mairie.

Mariages

14 juin	LEBEE Yoann Ivan Jean Maurice MANGEL Céline Elisabeth
30 août	LAÛT Dominique TAMEN Christelle

Pour notre commune,

l'agent recenseur sera
Mme LESUEUR Henriette



Salle polyvalente

Tarif applicable à compter du 1 ^{er} janvier 2014	Arman-court	Extérieur
1 journée (w.e.) de 8h à 5h	250,00€	520,00€
2 journées (w.e.) de 8h à 5h	360,00€	650,00€
1 journée (semaine) de 8h à 20h	180,00€	270,00€
Associations – 1 journée de 8h à 5h	180,00€	
Samedi ou dimanche de 8h à 20h (juillet et août)	215,00€	320,00€
Salle 30 (+cuisine et w.c.) maximum 20 personnes **		
1 journée W.E de 8h à 5h	180,00€	
1 journée semaine, de 8h à 20h		

La fin de vie de nos sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël se déroulera pour Armancourt les mardis 6 et 13 janvier. Vous voudrez bien déposer le sapin la veille au soir sur le trottoir.



Important

Les sapins de couleurs ou recouverts de neige ne sont pas recyclables et ne seront pas ramassés. Ils doivent être apportés en déchetterie.

Pour la première fois, un ramassage des déchets sera effectué les 25 décembre et le 1^{er} janvier

Avant le 31 décembre,
inscrivez-vous
sur les listes électorales !

Permanence exceptionnelle à la Mairie
 31 décembre 2014
 de 9h00 à 12h00

Vous devez vous présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

** Délai de réservation fixé à deux mois maximum avant utilisation et réservée aux Armancourtois.

Une caution de 500,00 € sous forme de chèque sera exigée lors de la remise des clés.

Gourmandise

Rochers au praliné

Quantité	8 personnes
Préparation	10 minutes
Cuisson	20 minutes
Repos	1 h 30
Coût de la recette	8,59 €
Niveau de difficulté	Facile



Ingrédients pour Rochers au praliné

- 200 g de pralinoise
- 50 g de chocolat noir à 70% de cacao
- 75 g de crêpes dentelles
- 25 noisettes entières

Préparation pour Rochers au praliné

- 1 Faites fondre le chocolat et la pralinoise au bain-marie.
- 2 Remuez jusqu'à ce que le mélange soit bien lisse.
- 3 Émiettez les crêpes dentelles et ajoutez-les aux chocolats fondus. Mélangez bien.
- 4 Placez au frais pendant 30 min.
- 5 Formez des petites boules de taille égale à la main, et insérez-y une noisette au centre.
- 6 Réservez au frais avant de servir.

Sport

La marche du mardi matin

Un petit groupe de « marcheurs » Armancourtois s'est constitué au fil des années. Si vous désirez vous joindre à nous, même occasionnellement, **RDV tous les mardis matins à 9h30 précises**, pour plus ou moins deux heures, sauf en cas de pluie, à l'arrêt de bus de la place des Treilles, pour ne pas marcher seul, rencontrer de nouvelles personnes, respirer le bon air à un rythme modéré. Aucune participation financière demandée, ni inscription.



Décorations de Noël

Samedi 29 novembre les dernières décorations de Noël ont été installées à Armancourt. Cette année, les nouveaux décors ont été construits sur le thème du Noël Russe et sur le recyclage. Le village s'est doté de cinq tableaux répartis dans la commune. Les décorations sont créées par une équipe de bénévoles d'Armancourt, d'élus du Conseil Municipal et de son service technique. Les cinq poupées russes illuminées ne passent pas inaperçues. La plus grande mesure 2,50 m de haut. Elles ont été fabriquées avec du fer à béton, travaillées et soudées par M. Bernard. La Compagnie de Treilles et M. Blanchard ont décoré les structures avec des tissus en tulle. Les visages ont été réalisés sur place.

L'après midi les enfants du village sont venus apporter la touche finale en décorant la grille de l'école et les sapins installés pour l'occasion. Ces décorations (sur la base de bouchons en plastique) ont été réalisées par les enfants lors des activités manuelles dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Un sapin constitué de cintres jetables pour vêtements a été réalisé. Ses décorations sont faites entre autres avec les bouteilles d'eau qui sont d'habitude mises dans les sacs jaunes destinés aux tris des déchets. La journée s'est terminée par un goûter bien mérité pour tous les participants.

